



Ref : N°

Clermont-Ferrand, le 04 AOUT 2025

Mesdames, Messieurs,

Mes services ont été destinataires le 10 juillet 2025 d'une réclamation de Monsieur [REDACTED]. Celui-ci aurait contracté une infection nosocomiale qui l'a conduit à une hospitalisation en urgence au



78 ans autonome au domicile

HTA

Dyslipidémie

Rétrécissement aortique

Arthrose

13/04/2025

14/04/2025

15/04/2025

16/04/2025

17/04/2025

18/04/2025

19/04/2025

20/04/2025

21/04/2025

22/04/2025

23/04/2025

24/04/2025

25/04/2025

26/04/2025

27/04/2025

28/04/2025

29/04/2025

30/04/2025

01/05/2025

02/05/2025

03/05/2025

04/05/2025

05/05/2025

06/05/2025

07/05/2025

08/05/2025

09/05/2025

10/05/2025

11/05/2025

12/05/2025

13/05/2025

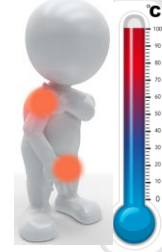
14/05/2025

15/05/2025

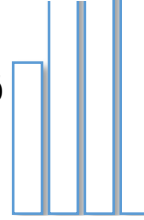
16/05/2025

17/05/2025

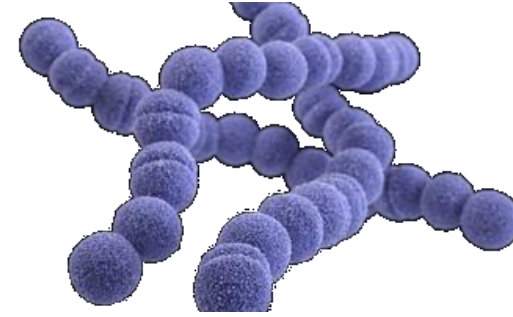
18/05/2025



160 mg/L



407 mg/L



Objet : Réclamation suite à une infection nosocomiale consécutive à une infiltration –
Demande d'explications et information préalable à une plainte

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous adresser la présente afin de porter à votre connaissance **les faits**
extrêmement graves survenus à la suite d'un acte médical réalisé dans votre
établissement.

En effet, j'ai subi une infiltration le 15 avril 2025 dans à l'hôpital [REDACTED]
Trois semaines après cette intervention, j'ai présenté des malaises sévères ayant nécessité
mon admission en urgence dans un autre hôpital. À l'issue des examens, il m'a été
diagnostiqué une **arthrite septique à Streptococcus dysgalactiae**, infection grave
contractée, selon les médecins, à la suite de l'acte médical précité.

Cette situation m'a conduit à une hospitalisation d'urgence du 8 mai au 13 juin, soit plus
d'un mois d'hospitalisation. À ce jour, je souffre encore d'une gonalgie droite invalidante,
qui m'oblige à me déplacer avec une béquille. Une incapacité totale de travail de 30 jours
m'a été prescrite à compter des faits, avec une incapacité temporaire évaluée à trois
mois, sous réserve de complications.

Il m'apparaît inacceptable qu'une telle infection puisse résulter d'un acte médical censé
être pratiqué dans des conditions optimales d'hygiène et de sécurité. Les conséquences
sur ma santé, ma mobilité, et ma vie professionnelle sont lourdes et durables.

Investigations - Propositions

1. Produit hydroalcoolique à la disposition du patient
2. Environnement
3. Abandon du lavage des mains au profit de la **friction hydroalcoolique**
- 4. Port de masque patient / opérateur**
5. Antisepsie avec antiseptiques alcoolique
- 6. Respect du temps de séchage**
7. Préparation du des produit·s (corticoïdes ou viscosupplémentation)
8. Infiltration
9. Pansement
- 10. Consignes au patient**